

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19.02.2017

Dossier complet le :

09.04.2017

N° d'enregistrement :

2018-3050

#### 1. Intitulé du projet

Projet de construction du Lycée Saint-François d'Assises sur le site de L'Aubépine à La Roche-sur-Yon (Vendée)

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

OGEC SAINT-FRANCOIS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. CESSOU Dominique

RCS / SIRET

7 8 6 | 4 4 7 | 0 8 6 | 0 0 0 4 6

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
n°39 n°41 n°44	<p>Le terrain d'assiette retenu pour l'opération couvre une superficie cadastrale de 76169 m<sup>2</sup>. Pour cela, le projet est soumis Déclaration pour la rubrique 2.1.5.0. (Code de l'Environnement, L.214-1 et suivants, R.214-1).</p> <p>Le projet de Lycée prévoit une superficie de plancher de 31 905 m<sup>2</sup>.</p> <p>Le projet prévoit la création d'un parking de 495 places environ.</p> <p>Le Lycée sera équipé d'un gymnase pour ses activités sportives.</p>

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'OGEC Saint-François projette la construction du nouveau Lycée Saint-François d'Assise, qui est issu de la fusion des lycées Saint-Joseph et Saint-Louis (en 2014) devenus trop anciens et à capacité d'accueil limitée, sans extension possible dans le centre-ville de La Roche-sur-Yon. Il s'agira d'y regrouper les Enseignements généraux, technologiques, professionnels, supérieurs que proposaient chacun des lycées.

Le projet porte sur la construction du nouveau lycée dans la partie Nord du parcellaire. La construction tourne autour d'un hall central d'où s'organiseront 3 volumes principaux (en R+2 pour deux et R+3 pour le dernier) comportant les salles de classe, les ateliers, le service restauration, la partie administrative. Le gymnase sera réhabilité (ou reconstruit) suivant le futur projet. Pour y accéder, le projet prévoit la mise en oeuvre d'une zone d'accès et de stationnements au Sud, ces derniers occupant la quasi totalité du parcellaire (495 places pour des zones de parking pour les véhicules légers, dépose minute et quais pour les bus scolaires). L'accès des véhicules se fera depuis le giratoire Charles Sorin au Sud-ouest.

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'opération est souhaitable pour assurer une meilleure organisation du Lycée (actuellement le Lycée se répartit sur deux sites), de l'enseignement diversifié et permettre aux élèves de disposer de locaux adaptés aux enseignements dispensés (enseignement général, supérieur et professionnel avec trois grands domaines de professionnalisation : l'automobile, l'industrie et la construction).

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux d'aménagement s'effectueront en une seule tranche.

Ils débiteront par les travaux de nettoyage du terrain, piquetage et implantation des bâtiments, voies et autres infrastructures puis continueront avec la viabilisation du site (passage des réseaux : eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité...) avec la mise en place des bassins de rétention, la construction du lycée, l'aménagement des extérieurs (parvis, espaces verts), des parkings,...

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le Lycée accueillera les enseignants et les élèves dans ses nouveaux locaux par l'aire de stationnement au Sud (500 places) où des quais-bus (cars de transports collectifs) seront également mis en place, pour leur permettre d'accéder à l'établissement dans lequel seront dispensés les enseignements.

La capacité d'accueil de l'établissement sera de 1 800 élèves, 170 enseignants et 30 autres personnels soit un total de 2 000 personnes.

La majeure partie de la journée, les 495 places du parking ne seront pas occupées ; leur utilisation se fera aux heures d'entrée et sortie du Lycée (dépose et récupération des élèves par leurs parents). Potentiellement, leur usage sera mutualisé lorsque des conférences auront lieu en fin d'après-midi ou en soirée.

L'enceinte du Lycée sera clôturée et l'accès dans celle-ci se fera par plusieurs portails : 3 passages piétonniers et 2 passages pour des véhicules.



**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

1/ Le projet est soumis à Permis de construire. Le projet ne nécessitera pas de faire évoluer le document d'urbanisme car, selon la Ville de La Roche-sur-Yon, l'aménagement d'un parking n'est pas incompatible avec le règlement de la zone 1AUEc (cf. annexe).

2/ D'une superficie supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha, le projet est soumis à Déclaration (articles L.214-1 et L214-6 du Code de l'environnement). Le dossier de déclaration est soumis à l'instruction en parallèle au dépôt du Permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Périmètre du projet	7 ha 61 a 69 ca
Surface des bâtiments	3 ha 19 a 05 ca
surface dédiée aux stationnements	2 ha 12 a 03 ca
Hauteur maximale	15,60 m
cf. plans architecturaux en pièces jointes	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

L'Aubépine  
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 01 ° 26 ' 26 " 998 Lat. 46 ° 41 ' 29 " 944

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

Le site de L'Aubépine accueille à ce jour un ensemble de bâtiments liés à l'enseignement catholique : la Direction Départementale de l'Ecole Catholique en Vendée ainsi que l'Union Départementale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique, l'Institut L'Aubépine. La construction du lycée va se faire après démolition d'une partie de ces bâtiments. Dans un 2nd secteur, le site est occupé par l'ADAPEI et l'Association OGIMA (cf. plan joint en annexe).

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Ville de La Roche-sur-Yon est concernée par plusieurs ZNIEFF de type 1 et 2 sur le territoire (cf. annexe) : - n°50030002 "Forêt de Château-Fromage" / n°50030003 "Bois et étangs de Badiole" / n°50030006 "Vallée de la Riaillée" - n°50030000 "Zone de Bois et de bocage à l'Est de la Roche-sur-Yon"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Ville de La Roche-sur-Yon a adopté un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement le 09 septembre 2016. Le secteur du nouveau Lycée est situé à proximité de la voie ferrée Nantes-Les Sables d'Olonne.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas placé dans une zone humide répertoriée "Zone Humide d'Importance Majeure" (cf. annexe)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parcellaire étudié n'est pas placé dans un site pollué (reconnu) (cf. annexe)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble de La Roche-sur-Yon Agglomération est placée dans la Zone de Répartition des Eaux du Lay ; le projet est donc inclus dans cette ZRE (cf. annexe).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les périmètres de protection de la retenue d'eau de Moulin Papon ne couvrent pas le secteur étudié ; le projet n'est pas situé sur le bassin versant de la retenue.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit n'est présent sur le secteur étudié.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche se situe à environ 20 km au Sud du projet (Site du "Marais Poitevin" FR5410100). cf. annexe
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il existe un Site Classé à environ 7 km au Nord du projet, sur la Commune de Belleville-sur-Vie (85SC10 "L'Allée de Chênes du Deffend"). Cf. annexe

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet concerne l'aménagement d'un Lycée qui sera raccordé au réseau d'adduction d'eau potable (comme les bâtiments existants).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit aucun prélèvement ni aucune modification de toute masse d'eaux souterraines. D'après l'Etude hydrogéologique réalisée par le bureau d'ingénierie AGGEOL (novembre 2017), l'Aléa de remontées de nappe souterraine est faible au droit du projet
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La viabilisation du terrain entraînera un excédent de matériaux dû aux fouilles (tranchées pour le passage des canalisations, mise en oeuvre des bassins de rétention,...). A ce stade du projet, il n'est pas défini les volumes qui vont être terrassés ; cependant, une partie des volumes va être réintégrée dans le projet (espaces verts) et le reste sera géré par l'entreprise de Travaux Publics qui en assurera l'acheminement en dehors du projet - stockage en dépôt pour usage ultérieur.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La viabilisation puis la construction des bâtiments nécessitera l'apport de matériaux, comme toute construction habituelle.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie du site est occupé par d'anciennes parcelles agricoles où se développent une friche arbustive (ronces) au travers la végétation herbacée. La période des travaux sera également source de bruits pour l'avifaune présente dans les arbres et arbustes sur le site. Cependant, la faune présente pourra réinvestir le site une fois les travaux menés (incidences temporaires) comme tout site urbanisé. La flore n'a d'intérêt particulier que les haies bocagères au centre du site, qui vont être conservées dans leur totalité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est placé en dehors de tout site NATURA 2000. cf. annexe



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'éloignement du projet des zones désignées dans le 5.2 est tel que l'aménagement de ce projet n'aura pas d'incidences sur les espèces et habitats désignés dans ces zones. cf. annexe
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet porte sur un secteur artificialisé par l'Homme depuis de nombreuses années avec, dans la partie Nord, la construction de bâtiments, aires de stationnements et espaces collectifs extérieurs et dans la partie Sud, un champ agricole abandonné de toute culture depuis 10 ans. cf. annexe
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est éloigné : - des axes routiers majeurs où circulent des véhicules susceptibles de transporter des matières dangereuses - de la voie de chemin de fer - des entreprises classées en ICPE cf. annexe
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comme tout projet en Vendée, le projet peut subir les risques sismiques (failles présentes sur l'Est du Département) ainsi que les aléas météorologiques (tempêtes, orages...).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est raccordé à l'assainissement collectif communal pour les eaux usées. Des équipements spécifiques liés aux activités professionnalisantes du Lycée seront mis en place (atelier mécanique, cuisine pour la partie hôtellerie-restauration...). Le projet gère donc tout risque sanitaire intérieur au site. le parcellaire ne se situe pas à proximité d'entreprise à risque sanitaire.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S'agissant d'un Lycée général, technologique et professionnel, un nouveau trafic routier va être engendré sur ce site (véhicules légers, cars et bus scolaires). Une vaste aire de stationnement est prévue en entrée du site, à proximité du giratoire existant.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'établissement n'est pas voué à engendrer du bruit de manière importante mais sera source supplémentaire de bruits dans ce secteur, bien que le site soit occupé par des infrastructures scolaires. La réalisation de ce Lycée engendrera les déplacements routiers de véhicules transportant les élèves et enseignants qui seront à l'origine de bruits. L'ambiance sonore générale sur ce secteur est toutefois marquée par la présence de la RD et un giratoire, le contournement, la voie ferrée et le complexe des Terres Noires.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas susceptible d'engendrer d'odeur particulière sur le secteur; également, il n'est pas situé dans un contexte particulier.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas susceptible d'engendrer de vibration particulière sur le secteur, en dehors (peut-être) de la période de construction avec la présence d'engins lourds); également, il n'est pas situé dans un contexte particulier.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le Lycée et son aire de stationnement seront éclairés ce qui engendrera des émissions lumineuses sur un secteur toutefois éclairé au niveau de la RD et du contournement, du site de L'Aubépine et du complexe sportif des Terres Noires utilisés à toute heure.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet accueillera des ateliers techniques professionnalisants d'où pourront provenir des rejets liés aux activités réalisées. Le Lycée répondra aux normes en matières de rejets.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet sera à l'origine de concentration des ruissellements d'eaux pluviales étant donné l'imperméabilisation du sol qui va y être faite. Le projet est soumis à Déclaration au titre de la Loi sur l'eau dans laquelle il est prévu de tamponner et gérer les eaux pluviales du site. le milieu récepteur sera le réseau communal d'eaux pluviales présent sous la RD.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera des effluents usés (sanitaires, usages domestiques liés aux ateliers) qui vont être collectés vers la station communale via le réseau EU existant sur le site.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Technique et professionnalisant, le Lycée engendrera des déchets liés aux ateliers (huiles et hydrocarbures, peinture, et à l'occupation du Lycée (restauration scolaire, usage quotidiens : huiles et graisses, déchets de nourriture ; papiers, emballages...). Comme en l'état existant dans les Lycées de Saint-Louis et Saint-Joseph à la Roche-sur-Yon.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction du Lycée et de son aire de stationnement vont modifier le paysage local, mais principalement les perspectives depuis la RD à l'Ouest étant donné les travaux à mener. cf. annexe
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans l'espace Nord, l'usage du site est déjà tourné vers l'Enseignement avec les bâtiments existants et les espaces extérieurs en usage scolaire. La partie Sud, classée en zone 1AUEc qui autorise "l'installation d'équipements ou aménagements d'intérêt général, urbanisable à l'occasion d'une opération de constructions compatible avec un aménagement cohérent de la zone". Les activités humaines prévues, inexistantes actuellement sur le site Sud, sont liées aux activités du Lycée et ne sont donc pas incompatibles avec l'usage du sol prévu au PLU.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les effets négatifs du projet sont essentiellement liés à l'imperméabilisation des sols ; la construction-même du Lycée répondra aux normes environnementales en matières de bâti, de rejets.

Pour ces aspects, le projet est soumis à Déclaration au titre de la Loi sur l'eau et fait l'objet d'un dossier qui va être déposé à l'instruction auprès de la DDTM85. La gestion des eaux pluviales se fera sur deux versants et comprendra les ouvrages tampon, régulateur et dépollueurs réglementaires (répondant au PLU et au SDAGE Loire Bretagne en matière de débit et de surfaces impactées).

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du dossier présenté et du fait de la soumission, par ailleurs, du projet à Déclaration au titre de la Loi sur l'eau (thème sur lequel le projet a des incidences notables du fait de l'imperméabilisation supplémentaire du site, il n'apparaît pas nécessaire que ce projet de Lycée fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

Les mesures prises concernant les autres thèmes environnementaux pouvant être impactés par le projet sont présentés dans ce dossier et ses annexes, répondant aux articles L.214-1 et suivants du Code de l'Environnement.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
1. LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE 2. OCCUPATION DES SOLS AUTOUR DU SITE ÉTUDIÉ 3. ÉTAT EXISTANT 4. PLAN ARCHITECTURAL DU LYCÉE ET SES INFRASTRUCTURES ANNEXES 5. EXTRAIT CADASTRAL 6. EXTRAIT DU DOCUMENT D'URBANISME 7. MILIEUX NATURELS ET INVENTAIRES NATIONAUX 8. ZONES DE RÉPARTITION DES EAUX (ZRE) 9. RISQUES MAJEURS (RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES) 10. SITES INDUSTRIELS ET POLLUÉS 11. PAYSAGE 12. MONUMENTS HISTORIQUES

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LA ROCHE-SUR-YON

le,

15/02/2018, complété le 03/04/2018

Signature

**Lycée St François d'Assise**  
CS 40289  
85007 LA ROCHE SUR YON CEDEX  
Tél : 02.51.37.04.48 - Fax : 02.51.46.14.08